LA FRANÇAISE
INVESTMENT SOLUTIONS

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LFIS Vision UCITS – Equity Defender – Class I Dis Shares (EUR)

LU1214486026

Une classe d'action de LFIS Vision UCITS – Equity Defender (le « Fonds ») domiciliée au Luxembourg.
Un compartiment de LFIS Vision UCITS géré par La Française Investment Solutions (« La Française IS » ou la « Société de Gestion »), société du Groupe La Française.

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de proposer aux investisseurs une exposition asymétrique à la performance des marchés actions de la zone euro. Le Fonds vise à capter une large part de la performance positive des marchés actions de la zone euro (l'objectif recherché est de capter les 2/3 des tendances à la hausse des marchés actions de la zone euro) tout en réduisant son exposition sur la performance négative des marchés action de la zone euro (l'objectif recherché est de ne subir que 1/3 des tendances à la baisse des marchés actions de la zone euro).
Pour réaliser son objectif d'investissement, le Fonds mettra en œuvre une stratégie d'investissement se focalisant sur deux stratégies principales :

- une exposition aux actions de base visant à capter la performance des principales grandes capitalisations boursières de la zone euro (l' "Allocation Actions de Base"). L'Allocation Actions de Base peut être mise en œuvre à travers des investissements directs sur les différentes places boursières et/ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, négociés sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré ;
- une stratégie dite "*overlay*" systématique visant à réduire les risques de baisse et de volatilité de l'Allocation Actions de Base par l'utilisation d'instruments financiers dérivés (négociés sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré). Cette stratégie *overlay* impliquera, en particulier, la mise en œuvre systématique de positions acheteuses sur des options de vente liées à divers indices d'actions liquides de la zone euro pour 100% de la valeur nominale de l'Allocation Action de Base. Ces options de vente, à l'achat, auront des prix d'exercice compris entre 80% et 90% et des maturités comprises entre 3 et 18 mois. La prime de ces options de vente sera financée par la vente d'options d'achat de maturité courte liées aux indices actions de la zone euro tout en maintenant l'exposition positive nette du Fonds aux marchés actions de la zone euro.

Le beta de l'Allocation Actions de Base aux principaux indices actions de la zone euro sera étroitement monitoré et géré dans l'objectif de le maintenir entre 90% et 110% afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie *overlay*.
Le Fonds peut investir une partie de son actif net dans des obligations à maturité courte, des instruments du marché monétaire, des dépôts, des parts ou actions d'organismes de placement collectif monétaires et des pensions livrées. Ces investissements peuvent représenter jusqu'à 100% des actifs détenus par le Fonds, en particulier lorsque l'exposition à l'Allocation Actions de Base est mise en œuvre par l'utilisation d'instruments financiers dérivés hors bilan.
Valeur Nette d'Inventaire : la Valeur Nette d'Inventaire par action est calculée sur une base quotidienne chaque Jour Ouvrable (le "Jour d'Evaluation").
Jour Ouvrable : un jour complet où les banques sont normalement ouvertes à Paris et à Luxembourg.
Jour de Bourse : un jour qui n'est pas un jour férié (ni un jour de clôture anticipée) sur un marché boursier qui est (a) un marché pour une part importante des investissements du Fonds ; ou (b) EUREX ou EURONEXT.
Rachats : sur une base quotidienne. Les demandes de rachat dûment remplies doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert au plus tard à 12 heures (heure du Luxembourg) le Jour d'Évaluation concerné (« Heure limite ») afin d'être traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action calculée le Jour d'Évaluation concerné. Les demandes de rachat reçues par l'Agent de Registre et de Transfert le Jour d'Évaluation concerné après l'Heure limite applicable seront traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action le Jour d'Évaluation suivant.
Affectation des résultats : distribution.
Horizon d'investissement : 3 à 5 ans.

Profile de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

La catégorie de risque indiquée ci-dessus est fondée sur le maximum de niveau de risque que la Société de gestion peut prendre en respectant la stratégie du Fonds et sur sa performance, le cas échéant.
La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Un niveau de risque 5 indique que, dans des conditions normales de marché, le Fonds présente un risque significatif de perte en capital ; la valeur des investissements du Fonds peut subir des variations journalières significatives à la hausse ou à la baisse.
Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
•**Risque de liquidité :** risque lié au faible volume d'échanges sur certains marchés financiers ou instruments financier, qui peut conduire à la détérioration des conditions financières auxquelles les opérations d'acquisition et cession peuvent être conclues sur ces marchés ou sur ces instruments financiers.
•**Risque de contrepartie :** risqué lié à la défaillance de l'une des contreparties (y compris le courtier) en cas de liquidation judiciaire, faillite ou tout autre raison.
•**Impact des techniques de gestion :** le Fonds peut avoir recours à des dérivés, des contrats de gré à gré et/ou des opérations de mise en pension. Ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire à une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la Valeur Nette d'Inventaire du Fonds.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer à la section « Profil de Risque » (« *Risk Profile* ») du prospectus du Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il soit investi ou que le revenu de votre investissement ne soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

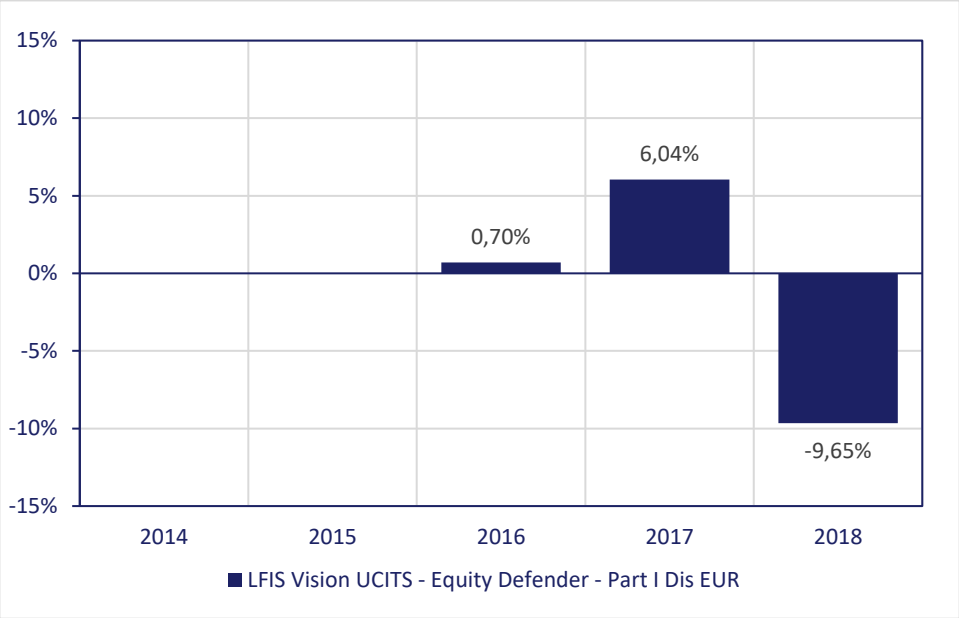
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,63%

Le montant des frais courants est basé sur les charges de l'exercice financier se terminant le 31/05/2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circosntances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section "Frais" concernée du prospectus du Fonds, disponible sur demande auprès de La Française IS et sur le site Internet www.lafrancaise-gis.com.

Performances passées



Le Fonds a été créée le 21/04/2015. La performance passée du Fonds a été calculée en EUR, en tenant compte de tous les frais et coûts. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Practical information

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale de Luxembourg.

Fiscalité : La législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est domicilié peut avoir une incidence sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Informations complémentaires : Les informations relatives au prospectus du Fonds, à la Valeur Nette d'Inventaire et aux autres catégories sont disponibles sur le site internet www.lafrancaise-gis.com.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sont également disponibles en anglais, sans frais et sur demande auprès de La Française IS, au 128 Boulevard Raspail, 75006 Paris, France.

La politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, peut être consultée sur https://www.lafrancaise-gis.com/fr/actualites-reglementaires.html. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion.

Responsabilité : La responsabilité de La Française IS ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fonds à compartiments multiples : le Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples dont le nom est repris en haut de ce document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples. Les actifs et passifs de chaque compartiment du fonds à compartiments multiples sont ségrégués conformément à une obligation légale.

La conversion d'actions (i) du Fonds en actions d'autres compartiments du fonds à compartiments multiples ; ou (ii) d'autres compartiments des fonds à compartiments multiples en actions du Fonds n'est pas autorisée. Les conversions d'actions de toute catégorie du Fonds en actions d'une autre catégorie du Fonds sont autorisées conformément à la procédure de conversion présentée dans la section « Conversion » des généralités du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

La Française IS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2019.